

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

A TRAVAUX

B FOURNITURES

C SERVICES

Section I – Identification de l'acheteur public

Commune de Pierre Bénite

Section II – Adresse

Mairie de Pierre-Bénite - Place Jean Jaurès -BP 8 - 69491 Pierre-Bénite Cedex

téléphone : 04 78 86 69 17 - télécopie : 04 78 86 69 15

Section III – Objet du marché

- 1) Objet du marché : Fourrière automobile : Enlèvement, gardiennage, restitution des véhicules et, le cas échéant, expertise et destruction
- 2) Forme du marché :
- S'agit-il d'un marché à bons de commande ? non oui
 - S'agit-il d'un marché à tranches ? oui non
 - S'agit-il d'une convention de prix associée à des marchés types ? oui non

Section IV – Lieu d'exécution ou de livraison

- 1) Lieu d'exécution : Territoire de la commune de Pierre Bénite (69310)

Section V – Caractéristiques principales

- 1) Nature et étendue : Mise en fourrière des véhicules situés en infraction comprenant l'enlèvement, le gardiennage des véhicules 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, la restitution des véhicules du lundi au dimanche de 7 h à 22 h et, le cas échéant, l'expertise et la destruction.
- 2) Seuils sur les quantités
Nombre demandé d'enlèvement annuel minimum = 20
Nombre demandé d'enlèvement annuel maximum = 80

Section VI – Division en lots

- 1) Prestations divisées en lots : non oui

Section VII – Durée du marché ou délai d'exécution

- 1) Durée du marché ou délai d'exécution : Un an à compter de la notification du marché avec possibilité de reconduction pour une même période sans toutefois excéder quatre ans.
- 2) Date prévisionnelle de commencement des prestations : janvier 2012

Section VIII – Conditions relatives au marché

- 1) Cautionnement et garanties exigés : *(le cas échéant)* Sans objet
- 2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Mandat administratif selon réglementation en vigueur
- 3) Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française : aucune

Section IX – Conditions de participation

Le candidat aura à produire un dossier comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

- 1 Agrément préfectoral en cours de validité de gardien de fourrière automobile
- 2 Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée prévus à l'article 45 du Code des marchés Publics (CMP) pour justifier en application des articles 43, 44, 44-1 et 46 et 52 du CMP (DC2 ou forme libre) :
 - a) qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales
 - b) qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
 - c) qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9 , L324-10, 341-6, L125-1, L123-3 du Code du Travail
si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés,
 - d) les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat
- 3 Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat
 - a) Moyens et effectifs annuels du candidat pour chacune des 3 dernières années
 - b) déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfèrent le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
 - c) une présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années indiquant la date, le montant et le destinataire public ou privé.

Section X – Nombre de candidats

Sans objet

Section XI – Critères d'attribution

1. Sélection des candidatures :
 - Agrément préfectoral
 - Garanties et capacité techniques et professionnelles du candidat
2. Jugement des offres
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
 - 70 % Prix jugé à partir du prix total tel que calculé dans le DQE avec 10 points pour le moins disant et (prix le moins cher / prix proposé) x 10 pour les autres candidats
 - 30 % Valeur technique jugée sur la remise d'un mémoire technique comprenant :
 - une description des installations de fourrière : plan de situation, capacité de stockage des véhicules, contrôle des accès (3 points)
 - le nombre, les caractéristiques et l'état des véhicules servant à l'enlèvement des véhicules en fourrière ainsi que leur équipement, le cas échéant les liaisons radiophoniques (3 points)
 - les compétences affectées à l'exécution de cette prestation, l'organisation de la fourrière, les procédés et moyens d'exécution, les mesures de sécurité (4 points)

Section XII – Procédures

- 1) Type de procédure : Procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics)

Section XIII – Délai d'urgence - Justification

Sans objet

Section XIV – Conditions de délais

- 1) Date limite de réception des offres : **Mardi 6 décembre 2011 – 16 heures**
- 2) Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Section XV – Autres renseignements

- 1) Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : PM11 035

- 2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels : soit demande par courrier, télécopie ou téléchargement sur le site Internet
- 3) Contenu du dossier de la consultation :
- règlement de la consultation
 - acte d'engagement et son annexe financière (BPU)
 - Cahier des clauses particulières
 - Devis quantitatif estimatif (pièce non contractuelle destinée au jugement des offres)
- 4) Modalités de remise des offres :

**Transmission sous support papier*

Mentionner sur l'enveloppe extérieure : Fourrière automobile – NE PAS OUVRIR.

Pièces à remettre par la société :

Pièces administratives :	Pièces mentionnées à la section IX
Offres :	Acte d'engagement et son annexe, CCP, DQE, mémoire technique (section XI), complétés et signés

**Transmission électronique*

Le candidat a la possibilité de télécharger les documents propres au marché. Par contre, la transmission des documents par voie électronique n'est pas autorisée.

- 5) Application de l'article 54 du code des marchés publics : Non
- 6) Date d'envoi de l'avis d'appel à candidature : lundi 14 novembre 2011

ANNEXE I - Adresses complémentaires

1. Adresse auprès de laquelle des renseignements et les documents peuvent être obtenus :

D'ordre administratif et technique

Mairie de Pierre Bénite – Service Marchés publics
49/51 rue de la République – 69310 Pierre Bénite

Personne référente : D. Follut

Téléphone : 04 78 86 69 17

Adresse de courrier électronique (courriel) :

Adresse Internet (U.R.L.) :

Télécopieur : 04 78 86 69 15

marchepb@pierrebénite.fr

www.pierrebénite.fr

2 Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

- Soit remises contre récépissé au Service Marchés Publics, 49-51 rue de la République – 69310 Pierre-Bénite
- Soit envoyées par la Poste avec accusé de réception à l'adresse mentionnée au la section II